



CLUB DE JUDO LACHENAIE

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle

26 novembre 2016, 12h00

École secondaire des Rives, Terrebonne

Ouverture de l'Assemblée à 12h09.

Nombre de membres : 4 (Jérôme Borcard, Marie-Julie Moreau, Olivier Réglat, David Beauregard)

Membres du CA : 4 (Pascal Mayrand, Xavier Beauregard, Mathieu Renaud, Stef Dugas)

Invités : 1 (Michel Travers)

Représentant de la Ville : Aucun

Mathieu Renaud agit à titre de secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pascal, appuyé par Xavier. Unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

a. Assemblée générale annuelle du 18-10-2015

Proposé par Pascal, appuyé par Marie-Julie. Unanimité.

**** Michel demande à en recevoir une copie par courriel.*

3. Finances

a. Rapports financiers et bilan 2015-2016

Proposé par Xavier, appuyé par Olivier. Unanimité

- Perte de 764.49\$ qui s'explique par l'achat des t-shirts du club et des bénévoles pour la FRJQ 2016.
- Publicités dans les journaux : 976.46\$
- Diner annuel : perte de 812.25\$ (telle que prévue)
- Frais bancaire 82.98\$
- Revenu d'inscriptions 7701\$ annuels, 5395\$ pour l'automne et 2761\$ pour le printemps.

**** Pascal demande que les statistiques de vente de judogis et ceintures soient sorties par Stéphane Grandmaison.*

4. Rapports du Conseil d'administration

a. Rapport du Président

Pascal s'excuse pour les jours annulés par la Ville et les difficultés avec les locaux. Il explique que l'annonce des réservations annulées a eu lieu 3 jours avant notre date prévue pour l'Assemblée. Il mentionne également que malgré les confirmations de la Ville en début d'année, il s'avère



CLUB DE JUDO LACHENAIE

encore souvent difficile voire impossible d'obtenir le gymnase à l'heure (18h15) tel que prévu. Bien souvent, nous obtenons accès au local à partir de 18h35 et plus, ce qui empêche l'appariteur en place de passer le balai avant l'installation des tatamis et nous force à décaler chacun des cours, ce qui nous fait quitter bien souvent autour de 22h les vendredis.

Pascal a fait un suivi avec Mme Meunier concernant les impacts des annulations récentes. La seule réponse obtenue est : « l'école est dans ses droits ». Xavier demande s'il est possible d'aller plus loin que Mme Meunier et Pascal mentionne que c'est une mission que le Conseil d'Administration se donne pour cette année. Marie-Julie mentionne qu'il faudrait passer par plus haut dans la hiérarchie, par exemple le directeur et éventuellement le conseiller municipal, que c'est d'ailleurs son travail d'appuyer les organismes tels que nous.

Pascal rappelle ensuite que la rencontre des clubs sportifs de la région n'a jamais eu lieu malgré nos disponibilités ouvertes. Il reste en attente concernant ce sujet, bien qu'il ne semble y avoir aucun débouché. Pascal devra relancer la Ville à ce sujet.

En finale, Pascal remercie tous et chacun pour leur présence malgré l'annulation des cours de la journée.

b. Bilan sur les inscriptions 2015-2016

Nous avons eu :

- 47 inscriptions annuelles,
- 40 inscriptions d'automne,
- 33 inscriptions de printemps.

Donc 96 judokas différents pour l'année complète.

Pascal mentionne que c'est un nombre confortable bien que nous pourrions encore grossir un peu.

David amène le point qu'il faudrait changer le format du samedi : 4-6 ans / 6-8 ans. Olivier mentionne que certains parents aimeraient un 2^e cours pour les 6-9 et que le mardi de 19-20h serait la plage horaire idéale. Ces deux points seront donc envoyés au Conseil d'Administration pour en discuter.

c. Recrutement



CLUB DE JUDO LACHENAIE

Pascal explique qu'il y a une stabilité dans chacun des groupes et un retour assez constants des judokas de chaque groupe d'âge.

Michel suggère qu'un rabais pour les judokas qui amène un nouveau à s'inscrire ou une formule promotionnel du genre pourrait être profitable. Stéphane D. dit qu'il est possible d'afficher facilement cette offre sur nos pages, si nous décidons de la mettre de l'avant. Cette proposition sera amenée en Conseil d'Administration.

5. Rapport d'activités

a. ~~Compétition intraclub 2015~~

Annulé

b. Finale régionale des Jeux du Québec du 07-02-2016

David fait un survol de l'évènement: nous avons eu 95 participants, provenant principalement de Kime waza et St-Paul l'Ermitte, il manquait les clubs de Laplaine, l'Épiphanie et Rawdon. Seulement 2 participants de Mascouche se sont présentés.

À l'avenir, les feuilles de pointages seront faites par nos bénévoles pour garder un meilleur contrôle, suivant les quelques lourdeurs et problématiques auxquelles nous avons eu à faire face. Les inscriptions seront faites en préinscriptions, avec grade, catégorie, etc et sur place ce sera une validation. Il y aura également des frais supplémentaires de 50% pour les inscriptions sur place.

Nous n'avions pas invité de clubs hors-région, ce que nous ferons cette année.

c. Clinique régionale d'arbitrage du 22-03-2016

La présentation manquait de dynamisme selon plusieurs participants, la formule serait à revoir. Il y a eu peu d'intérêt de la part de nos membres.

d. Dîner annuel 2015-2016

Nous avons reçu 250\$ en commandites et 400\$ de frais d'inscriptions. Il y a eu des frais supplémentaires cette année pour la matrice de broderie de la ceinture de Mathieu, mais cette matrice nous appartient désormais et nous l'utiliserons dans l'avenir pour les futurs passages de grades Yudansha.

La location de la salle chez vision a coûté beaucoup plus cher que ce que nous avons estimé puisque nous n'avions pas de contrat avec l'école cette année; le tarif était donc plus élevé. Nous regarderons la possibilité



CLUB DE JUDO LACHENAIE

de louer un autre local que l'école Vision, la cafétéria de l'École des Rives serait une possibilité, bien qu'elle ne nous donne pas accès à des frigos.

Michel suggère de monter les prix d'entrée légèrement, ce qui permettrait d'absorber une partie un peu plus grande des frais reliés à l'évènement.

6. Préparation d'activités

Il y a très peu d'activités dans la région de Lanaudière et Pascal voudrait que nous mettions le club de l'avant au niveau des activités régionales.

David mentionne qu'un stage régional de Judo-Québec sur le Nage no Kata aura lieu au courant de l'année et est organisé par Joliette.

a. Finale régionale des Jeux du Québec du 15-01-2017

David nous informe que la Sanction de Judo-Québec est reçue, celle de Sport-Loisir Lanaudière et la Ville également. Il nous manque toujours les physiothérapeutes, la cantine, les invitations, etc. Nous ne ferons pas de tshirts cette année, nous utiliserons ceux de l'an passé.

Nouvelle réglementation : les jeunes espoirs au Jeux du Québec doivent faire 2 combats minimum pour se classer et doivent avoir un entraînement régional d'un minimum de 3h.

**** Une réunion spéciale du Conseil d'Administration aura lieu sur ce point.*

b. Camp d'entraînement régional du 03-02-2017

Prévue et organisée et enseignée par le club.

c. Dîner annuel 2016-2017

Possibilité de le faire à des Rives et d'augmenter les frais. Il faut confirmer la date prévue le plus tôt possible et s'assurer que le calendrier mis-à-jour de Judo-Québec n'entre pas en conflit avec la date retenue

7. Communications et réseaux sociaux

a. Page Facebook

Ça roule correctement, mais pas assez. Il faut en faire la promotion et la garder de plus en plus active avec des messages et des informations pertinentes.



CLUB DE JUDO LACHENAIE

Plusieurs parents n'y sont pas abonnés et ne visitent que peu la page web. Il est suggéré que pour des communications importantes, une liste de courriels soit mise sur pied.

b. Site web

Le site web est de moins en moins visité, Stéphane D. en fait un rajeunissement prévu pour le temps des fêtes. Il est suggéré qu'une page de présentations de chaque entraîneur soit mise sur pied et que les photos soient renouvelées pour représenter notre clientèle actuelle.

Le directeur du recrutement devra se pencher sur la présentation de notre page pour en maximiser l'effet.

c. Journaux locaux

Les frais sont disproportionnés vis-à-vis des impacts ressentis. De plus, la Revue et le Trait d'Union étant désormais géré par le même bureau, nous avons eu la mauvaise expérience de faire affaire avec eux, croyant être affichés dans la Revue pour se voir afficher dans le Trait d'Union, ce qui réduit considérablement l'impact et la visibilité de notre annonce.

8. Élections – Mise en candidatures des postes venant à échéance

(Voir les descriptions en annexe)

a. Président

Pascal désire continuer pour un nouveau mandat, appuyé par Mathieu. Élu par acclamation.

b. Trésorier

Stéphane G. désire continuer pour un nouveau mandat (par procuration écrite à Pascal), appuyé par Mathieu. Élu par acclamation.

c. Directeur du recrutement

Pascal propose Marie-Julie, appuyé par Stéphane D. Élu par acclamation.

d. Secrétaire (1an suite à la démission d'Olivier)

Pascal propose Mathieu, appuyé par Olivier. Élu par acclamation.

Mathieu conserve ses fonctions de Directeur de Dojo jusqu'à l'échéance du poste ou avant si quelqu'un présente un intérêt pour le poste.

9. Varia

a. Règlements internes modifiés (voir en annexe)

Proposé par Mathieu, appuyé par Stéphane D. Unanimité.



CLUB DE JUDO LACHENAIE

10. Clôture